



## Autorisation parentales pour mineurs de 16 à 18 ans

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Autorise mon fils/ma fille (nom et prénom de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_

À se faire tatouer (endroit du tatouage) : \_\_\_\_\_

Le (date au format JJ/MM/AAAA à HH :MM) : \_\_\_\_\_

Par Jolianne Artiste Tatoueuse

Il est entendu que cette autorisation n'est valable que pour le tatouage indiqué ci-dessus.

Le formulaire doit être remis en mains propres à Jolianne Artiste Tatoueuse. Veuillez prendre rendez-vous avec elle pour remettre ce formulaire complété.

Sans les deux autorisations (écrite et verbale), Jolianne Artiste Tatoueuse refusera de pratiquer le tatouage.

**À LIRE AVEC ATTENTION** : Jolianne Artiste Tatoueuse est par cette autorisation déchargée de la responsabilité de l'acte du tatouage. Ceci signifie que c'est bien à la demande de la personne concernée et avec l'autorisation de son tuteur légal que cet acte est réalisé.

Cette autorisation ne décharge par Jolianne Artiste Tatoueuse de ses responsabilités concernant les conditions d'asepsie ou de stérilité, qui doivent accompagner l'acte du tatouage.

Il est entendu que le matériel utilisé sera préalablement stérilisé ou sera utilisé pour un usage unique.

Fait à : \_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_

Prénom et nom du parent : \_\_\_\_\_

Signature du parent : X \_\_\_\_\_